

Le Président

Ministère de l'Ecologie, du développement
durable et de l'énergie
Monsieur Claude AZAM
Tour Pascal A
92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Rennes, le 16 JUL. 2012

Monsieur Le Directeur,

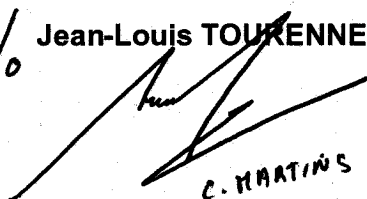
Vous avez bien voulu me faire part du rapport clôturant votre enquête technique concernant l'accident survenu le 12 octobre 2011 au passage à niveau n°11 sur la commune de Saint Médard sur Ille.

J'ai pris bonne note des recommandations de ce rapport et plus particulièrement de celle référencée R1 qui s'adresse entre autres au Conseil Général.

Je vous informe que les derniers travaux de sécurisation qui consistent à modifier le tracé de la voie communale n°10 afin d'éloigner son débouché du passage à niveau en question débiteront à la fin du mois d'août pour une durée de six semaines.

Je vous précise par ailleurs que le Département a souhaité intervenir auprès de la carrière de Guipel afin de réduire le trafic poids-lourds traversant le passage à niveau. Après avis favorable de la « commission carrières », la préfecture devrait prochainement délivrer à cette carrière une autorisation pour une production supérieure côté Guipel. Le gain attendu est la réduction du trafic sur le passage à niveau d'environ 50 poids-lourds par jour à partir de novembre.

Espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie de croire, Monsieur Le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/O Jean-Louis TOURENNE

C. MARTINS